



## Compte-rendu de la séance plénière du CLSPD de Plaisance du Touch

Vendredi 27 mai 2016

Monsieur ESCOULA, Maire de Plaisance du Touch, Président du CLSPD de Plaisance du Touch,  
Monsieur VAIRA, Représentant du Préfet de Haute-Garonne  
Monsieur LLORCA, Conseiller départemental de la Haute Garonne,

Monsieur ABARE, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Milieu Ouvert 31,  
Monsieur ALAZET, Commandant Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvenile  
Madame BALLET-Martinez, Direction Enfance et Famille du Conseil Département de la Haute-Garonne  
Monsieur BENSSADEK ; Coordonnateur Jeunesse, Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud  
Madame BERTEA, Représentante du groupe les Chalets  
Monsieur BOISSET, Principal du Collège Jules Verne, Plaisance du Touch,  
Madame CAUBET, Directrice de la cohésion sociale, Directrice du CCAS, coordinatrice CLSPD Plaisance du Touch  
Madame CEROVECKI, Conseillère Municipale, Plaisance du Touch  
Madame CHIAROTTO, Directrice générale Adjointe, Mairie de Plaisance du Touch  
Madame CORNEE, STEMO, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Toulouse  
Monsieur CRENN, Directeur Général des Services, Mairie de Plaisance du Touch  
Madame DELSAHUT, Coordinatrice, Association Forum Solidarité  
Monsieur FAURE, Directeur Agence Promologis, Toulouse  
Monsieur FISCHER, Directeur de Cabinet, Mairie de Plaisance du Touch  
Monsieur FLACTIF, Association Forum Solidarité  
Monsieur GARENCE, Commandant de la Compagnie Toulouse Mirail, Gendarmerie Nationale  
Madame GINESTET, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Toulouse  
Madame HAAS, CIDDF31  
Madame KHORSI, Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription Tournefeuille  
Madame LAVAYSSIERES, Adjointe déléguée à l'Éducation et l'Enfance Mairie de Plaisance du Touch  
Monsieur MAYOR, Conseiller technique Sécurité, Rectorat Toulouse  
Monsieur MORIN, Adjoint Aménagement du territoire et de la sécurité Mairie de Plaisance du Touch  
Madame MOLINARI, Coordinatrice des Centres sociaux de la Communauté de Communes de la Save au Touch  
Madame OUDOL, Chargée de mission Famille Parentalité, CCAS Plaisance du Touch  
Madame PAINCHAULT, Conseillère municipale déléguée au Projet Éducatif de Territoire et aux Centres de Loisirs  
Madame PASSUELLO, Directrice SAVIM Toulouse  
Monsieur POGOLOTTI, Gendarmerie Nationale, Communauté de Brigades St Lys  
Madame PERIN, Association Enfance Majuscule  
Madame REGNAUL-VIOLON Conseillère Municipale, Plaisance du Touch  
Monsieur ROLLET, Responsable Antenne Ouest Mission Locale Haute-Garonne,  
Monsieur RIVIERE, Brigadier Chef Principal, Responsable de la Police Municipale Plaisance du Touch  
Monsieur VANDYCK, IME St Jean, Plaisance du Touch

### **Absents excusés :**

Mme ACOLAS, Conseillère municipale déléguée à la famille  
Mme ALQUIER, Responsable CMP Colomiers  
M ANDRIEU, Compagnon du Tour de France, Plaisance du Touch  
Mme BLOCH, Directrice générale adjointe, Mairie de Plaisance du Touch  
M CAILLAUT, Inspecteur d'Académie Toulouse  
M COUILLEAU, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Toulouse

M CHOUARI, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à la Prévention, Mairie de Plaisance du Touch  
Mme FURTEAU, Conseillère technique CAF,  
M ICHER, Directeur École Pagnol, Plaisance du Touch  
Mme LECLERC, Adjointe au Maire de Plaisance du Touch  
M LETRENNE, Directeur École Daudet, Plaisance du Touch  
Mme LETRON, Directrice école Rivière, Plaisance du Touch  
M. MAILHOS, Préfet de la Région Languedoc Roussillon- Midi Pyrénées, préfet de Haute-Garonne  
M MOTTE, Directeur de la gestion et du patrimoine Groupe 3F  
M PERRIN, Directeur École Prévert, Plaisance du Touch  
Mme PERRIGAUD, Responsable du Centre social Sésame, Plaisance du Touch  
Mme QUINTILLA, Responsable de la Maison des Solidarités de la Salvetat St Gilles  
Madame RAMOS, CMPP Plaisance du Touch  
M RIVANO, Principal du Collège Galilée La Salvetat St Gilles  
Mme ROBIN, Directrice Pôle Emploi Colomiers  
Mme ROULAUD, Responsable de la direction de l'aménagement du territoire Mairie de Plaisance du Touch  
Association de Parents d'élèves ALPE  
Association de Parents d'élèves FCPE

**Monsieur ESCOULA, Maire de Plaisance du Touch et Président du CLSPD** ouvre la séance en présence de Monsieur VAIRA, représentant du Préfet de Haute-Garonne et de Monsieur LLORCA, Conseiller départemental de la Haute-Garonne.

Il commence par rappeler l'importance et la nécessité de poursuivre les actions de prévention dites primaires notamment dans le cadre du PEdT (intervention d'une sophrologue, d'une psychologue).

Monsieur le Maire affirme également l'importance de l'échange d'informations entre professionnels dans les groupes de travail, tout en respectant la charte déontologique qui a été rédigée.

**Monsieur VAIRA, Représentant du Préfet de Haute-Garonne**, précise que la prévention de la délinquance passe par une mobilisation collective de l'ensemble des partenaires.

Il affirme l'importance de la mise en place à Plaisance du Touch des deux groupes de travail (Cellule de veille éducative et groupe de travail Tranquillité publique et violences intrafamiliales) qui rejoignent deux axes forts du plan départemental de prévention de la délinquance. Comme l'explique Monsieur VAIRA, l'expérience montre que les groupes de travail ne peuvent fonctionner que si des situations individuelles sont évoquées.

**Monsieur LLORCA, Conseiller départemental de la Haute-Garonne** précise que le Conseil départemental sera partie prenante des groupes de travail et collaborera en échangeant des informations sur des situations individuelles dans le respect de la charte déontologique

**Madame CAUBET, Coordinatrice du CLSPD**, tient à revenir sur les deux axes qui avaient été retenus lors du diagnostic de sécurité et de prévention de la délinquance réalisé par Ressources et Territoires à savoir :

- la prévention de la délinquance des jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire et les ruptures sociales
- la tranquillité publique

Depuis le début de l'année 2016, la ville de Plaisance du Touch a commencé un travail sur un nouvel axe : la lutte contre les violences intrafamiliales.

Nous avons donc trois axes de travail à Plaisance du Touch qui rejoignent les axes du plan départemental de prévention de la délinquance

**Monsieur le Commandant de Gendarmerie de la Compagnie Toulouse- Mirail** dresse un état des lieux de la délinquance à Plaisance du Touch.

Il tient à commencer par rappeler que le territoire d'intervention de la Compagnie de Gendarmerie Toulouse-Mirail est très large Sur ce territoire, Plaisance du Touch est la première ville en nombre d'habitants mais n'est pas la première ville en terme de crimes et délits. En effet , Plaisance du Touch représente 10% de la population du territoire d'intervention mais ne représente que 8% des crimes et délits.

Les chiffres de la délinquance à Plaisance du Touch sont à la baisse entre 2014 et 2015.

En effet, 470 crimes et délits ont été constatés en 2015 à Plaisance du Touch ce qui représente une diminution de 17% par rapport à 2014. Pour autant, on compte 805 interventions de la Gendarmerie en 2015

pour 705 en 2014 ce qui représente une augmentation des interventions de 15%.  
En ce qui concerne les atteintes à l'intégrité physique, en 2014, on comptait 62 infractions dont 52 qui relevaient de la sphère privée. Elles ont sensiblement diminué en 2015.  
Les atteintes aux biens ont enregistré une diminution de 20% entre 2014 et 2015. Pour autant on note une augmentation de 13% des cambriolages de résidences principales et secondaires.  
Les escroqueries et infractions économiques et financières ont diminué entre 2014 et 2015 de 21%. Elles sont essentiellement liées aux pratiques Internet.  
On note de façon générale des résultats très encourageants pour la Communauté de brigade de St Lys

En réponse à une question, le commandant de gendarmerie précise que ces chiffres comprennent les appels enregistrés au 17, ainsi que les plaintes déposées pour les infractions criminelles et délictuelles géolocalisées à Plaisance du Touch.  
Il existe néanmoins une part des infractions dont la gendarmerie n'a pas connaissance : on parle alors de « chiffre noir ».

**Monsieur RIVIERE, Responsable de la Police Municipale** présente deux actions de prévention de la délinquance portées par la Police Municipale

– La vidéoprotection

L'espace Monestié est le premier site à Plaisance du Touch à avoir été équipé de 3 caméras en 2013. Aujourd'hui Plaisance du Touch compte 60 caméras dont 36 en état de fonctionnement.  
Le bilan actuel est plutôt positif.

En réponse à une question, il est précisé que la gendarmerie effectue entre 4 à 6 interventions dans ce secteur quotidiennement. La Police Municipale rajoute qu'une étude est en cours pour l'installation des caméras dans ce secteur, une demande a été faite au référent sûreté.

– Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances est un dispositif gratuit mis en place par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale qui permet de diminuer le risque d'effraction et de lutter contre les cambriolages. Pendant les périodes d'absence prolongée de particuliers, la Police Municipale assure des rondes régulières autour de la propriété et remet une liste récapitulative des passages au domicile à la fin du séjour. Les fiches Tranquillité Vacances sont communiquées à la gendarmerie, elle sont toutes géolocalisées. Courant 2017, un nouveau dispositif permettra à la gendarmerie de géolocaliser pendant les patrouilles les demandes de Tranquillité Vacances.

Suite à une question sur le dispositif "voisins vigilants", M.le Préfet tient à préciser que l'on ne parle plus aujourd'hui de Voisins Vigilant mais de Participation Citoyenne. Ce dispositif est inscrit dans le plan de lutte contre le cambriolage. Il est travaillé en lien entre la commune et la gendarmerie notamment avec le référent sûreté sur une rue ou un quartier qui a connu des cambriolages. Il faut que les habitants soient volontaires. Ceci est encadré par une convention .  
A Plaisance du Touch, 7 quartiers ont manifesté de l'intérêt pour cette opération et deux d'entre eux ont commencé à s'organiser.

**Monsieur BENSSADEK, Coordinateur Jeunesse** a présenté quelques actions menées par le Service Prévention Jeunesse de la Ville de Plaisance du Touch.

• Travail de rue

C'est un travail d'immersion sur le ou les territoires où se trouvent les jeunes. Pour cela, une équipe de deux professionnels va à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie.

Suite à une question sur la démarche d'approche des jeunes, M. Benssadek parle notamment des liens étroits entre le service prévention et le collège. En effet, le collège est un des lieux de vie des jeunes, le service prévention est présent au collège entre 12h et 14h

De plus, un dispositif exclusion/inclusion a également été mis en place par le Collège dans lequel le service prévention s'inscrit pleinement. Le collège souligne la forte implication des services municipaux auprès des familles et des jeunes, que ce soit dans le cadre du PEDT ou du CLSPD.

Le Conseil Départemental tient à préciser qu'il peut venir en appui sur les actions du Service Prévention de la Mairie de Plaisance du Touch notamment par le biais de la Maison des Adolescents qui met en place des séances d'informations pour les jeunes.

La Mission locale Haute-Garonne fait part du partenariat existant avec le service Prévention Jeunesse. Cela se traduit par une bonne orientation vers un dispositif d'insertion sociale et professionnelle.

- TIG-MRP

L'objectif est de permettre à des jeunes de moins de 25 ans d'exercer leur Travail d'Intérêt Général (TIG) ou leur Mesure de Réparation Pénale (MRP) sur la commune de Plaisance du Touch soit dans les services municipaux soit dans le milieu associatif.

Au sein du service Prévention Jeunesse un agent de prévention est dédié à l'accompagnement de ces jeunes. Il aide le jeune à trouver un lieu de réalisation de la mesure et l'accompagne tout au long de la mesure. Il travaille en lien avec la PJJ ou SPIP et la structure accueillante. L'accompagnement perdure même lorsque la mesure prend fin en fonction des besoins repérés (santé, formation, emploi...)

- Court métrage « Les jeunes et les drogues »

Réalisation par les jeunes d'un film documentaire-fiction sur la thématique de la consommation de drogues chez les jeunes. Ils sont à la fois techniciens, réalisateurs, monteurs, journalistes...

- Ciné nomade

Les objectifs de cette action sont de promouvoir l'accès à la culture pour tous les jeunes Plaisançois, de favoriser la réflexion et l'expression des jeunes sur des sujets de société et de permettre aux jeunes de s'informer et de trouver des réponses auprès des professionnels ressources sur le territoire

- Espace d'expression :

Au regard des événements, il a été décidé de travailler sur un nouvel axe de travail à savoir la prévention de la radicalisation. Des ateliers ont notamment été mis en place pour permettre aux jeunes de pouvoir s'exprimer.

A ce jour, il n'a pas été observé de signe de radicalisation sur Plaisance du Touch

Monsieur le Préfet précise que la prévention de la radicalisation est également un axe de travail nouveau au plan national. Il est nécessaire que les professionnels disposent d'outils pour repérer les jeunes en voie de radicalisation.

Il rappelle la nécessité que les informations soient transmises au Ministère de l'Intérieur par le biais notamment du numéro vert mis en place. Il présente la cellule qui a été mise en place au niveau départemental pour collecter et traiter ces informations concernant des jeunes en voie de radicalisation. Afin que ce travail soit efficace il est indispensable d'échanger des informations sur des situations individuelles. En ce sens le travail partenarial est essentiel.

**Madame CAUBET**, précise que le CLSPD souhaite introduire une nouvelle dimension dans son fonctionnement en proposant la création de nouveaux groupes de travail encadrés par une charte déontologique.

- Cellules de veille éducative :

Il s'agit d'instances d'échanges, d'étude de problématiques générales et de situations nominatives composées de techniciens professionnels. Elles auront pour objectif de prévenir et repérer les ruptures scolaires et/ou sociales des enfants et des jeunes et développer une continuité éducative entre les différents partenaires socio-éducatifs dans un cadre préventif

Seront mis en place deux cellules

La cellule Enfance (moins de 11 ans) : services municipaux et intercommunaux, Conseil départemental, Éducation Nationale, Centre-Médico-Psycho-Pédagogique, autres intervenants.

La cellule Jeunesse (12-25 ans) : services municipaux et intercommunaux, Conseil départemental, Éducation Nationale, Centre-Médico-Psychologique, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Mission Locale Haute-Garonne, autres intervenants.

L'accord écrit des parents sera obligatoire pour évoquer la situation d'un enfant dans ces instances de travail.

- Groupe de travail Tranquillité publique et violences intrafamiliales :

Ce groupe sera composé des Services de Gendarmerie, de la Police Municipale, des Services Prévention Jeunesse, du CCAS.

Il aura pour objectif de repérer les personnes exposées au risque de passage à l'acte de délinquance ou de récidive, de s'assurer que ces personnes sont bien accompagnées par un des acteurs et, en cas de besoin, mettre en place une collaboration entre les institutions et de rechercher collégialement des réponses

rapides et adaptées.

Un travail sur la procédure de rappel à l'ordre sera réalisé prochainement au sein de ce groupe.

Il convient de noter qu'une assistante sociale du SAVIM est mise à disposition auprès de la gendarmerie et reçoit toutes les victimes de violence intrafamiliales

Aucune observation n'est faite concernant le règlement intérieur. Il sera signé par chaque partenaire ultérieurement.

**Conclusion :**

Les mesures de prévention dont la ville s'est dotée ont donné des résultats globalement positifs. Le travail mis en place dans le cadre du CLSPD va continuer de s'inscrire dans les axes définis au niveau départemental